

Le 19 septembre 2016

Communiqué de presse

Assemblée générale des délégués de la CARMF 2016

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DU BILAN

L'Assemblée générale des délégués, qui s'est déroulée le samedi 17 septembre 2016 au Palais des Congrès de Paris sous la présidence du Docteur Thierry Lardenois, a permis d'exposer :

- le bilan et compte de résultat de l'exercice 2015, dernière année de mandat de président du Docteur Gérard Maudrux,
- les placements mobiliers et immobiliers.

Les comptes 2015 font apparaître un excédent record de 707 millions d'euros pour les trois régimes gérés par la CARMF (complémentaire, ASV, et invalidité-décès). Les charges se sont élevées à 1,8 milliard d'euros, et les produits à 2,5 milliards d'euros notamment grâce à un résultat de la gestion financière de 727 millions d'euros.

À l'issue de ces présentations, les délégués ont approuvé à la quasi-unanimité les comptes de la CARMF pour l'exercice 2015. Le résultat a été de 96,02 % de "OUI" et de 3,98 % de "NON" soit 458 voix contre 19 sur un total de 477 suffrages exprimés.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (125 000 cotisants, 86 000 prestataires). Elle recueille chaque année 2,4 milliards d'euros de cotisations (médecins +caisses maladies) et verse 2,3 milliards d'euros de prestations, les excédents sont affectés aux réserves et servent à payer la compensation nationale.

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr